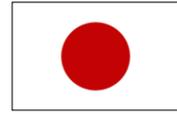




Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mardi 6 juillet 2021, en présence de Son Excellence Monsieur Modeste MUTINGA, Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale, Monsieur MINAMI Kentaro, Chargé d’Affaires a.i de l’Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo a pris part à la cérémonie de remise de matériel de secours d’urgence octroyé à la République Démocratique du Congo à la suite de l’éruption volcanique du Nyiragongo ayant survenu le 22 mai dernier à Goma, dans la Province du Nord-Kivu.

Compte tenu de la perspective humanitaire et de relations étroites entre le Japon et la République Démocratique du Congo, le Gouvernement du Japon a décidé de répondre positivement à la demande du Gouvernement de la République Démocratique du Congo en fournissant, à travers l’Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), une assistance d’urgence composée essentiellement de tentes, de bidons, de purificateurs d’eau et de bâches afin de venir en aide aux victimes.

Lors de son adresse, Monsieur MINAMI Kentaro a félicité le Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour sa réaction rapide en déployant des moyens humains et financiers après le drame. Le diplomate japonais a également souligné que cette aide d’urgence, aussi modeste soit-elle, s’inscrit dans le cadre de la bonne volonté du gouvernement et du peuple japonais d’apporter leur soutien, solidarité et sympathie au peuple congolais en général et aux sinistrés de l’éruption volcanique en particulier.

Dans son mot de clôture, Monsieur MINAMI Kentaro a émis le souhait que cette aide puisse répondre aux besoins d’urgence des personnes sinistrées. Et enfin, il a assuré le gouvernement congolais de l’engagement ferme du gouvernement du Japon de continuer à assister la République Démocratique du Congo dans les moments difficiles pour le bien-être de sa population.

Kinshasa, le 6 juillet 2021

Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo

Photos







